



Description du mandat

Secteur de la pédagogie et des services à l'enseignement

Direction des services à l'élève et de l'adaptation scolaire

Les travaux relatifs aux mesures d'isolement sont liés à la publication très récente du Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire, réalisé en collaboration avec la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) et certains ordres professionnels, suivant de nombreuses annonces et interventions publiques des autorités politiques au cours des dernières années. Un engagement a été pris à cet effet auprès de l'Assemblée nationale.

La Direction des services à l'élève et de l'adaptation scolaire a été mandatée afin de poursuivre les travaux et les réflexions propres aux locaux d'isolement et à l'utilisation de la mesure d'isolement en milieu scolaire. En complément du guide encadrant les mesures de contrôle, le mandat est de fournir au réseau scolaire un document exposant les bonnes pratiques en matière de mesures d'isolement, incluant les pratiques sécuritaires quant à l'utilisation de locaux d'isolement. La diffusion de ce document sera accompagnée d'une stratégie d'accompagnement pour assurer la bonne gestion des mesures d'isolement, en collaboration avec les partenaires du réseau comme la Fédération des centres de services scolaires du Québec.

La personne titulaire du mandat devra :

- Collaborer à la réalisation d'un guide, c'est-à-dire :
 - Effectuer une analyse approfondie des mesures d'isolement existantes et des cadres réglementaires;
 - Définir les objectifs et la structure du guide;
 - Rédiger le contenu détaillé, en intégrant les meilleures pratiques et recommandations;
 - Concevoir des outils pratiques;
 - Valider le document auprès des experts et des gestionnaires concernés;
- Consulter les partenaires et collaborer avec eux, c'est-à-dire :
 - Mettre en place un processus de consultation avec les acteurs clés (gestionnaires, associations, etc.);
 - Organiser des groupes de travail pour cerner les attentes et ajuster le contenu du guide;
 - Veiller à une communication transparente sur l'avancement du projet et les décisions prises;
- Collaborer à la mise en œuvre du guide, c'est-à-dire :
 - Élaborer un plan de déploiement adapté aux structures éducatives;
 - Mettre en place un accompagnement des acteurs impliqués;
- Participer à la diffusion et à la formation, c'est-à-dire :
 - Mettre en place une stratégie de communication auprès des gestionnaires et des équipes;
 - Organiser des séances de formation et de sensibilisation.

Profil recherché

Formation requise

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dont l'obtention requiert un minimum de 90 crédits (baccalauréat) dans le domaine des sciences de l'éducation, des sciences humaines et sociales, des sciences de la santé ou dans un domaine connexe.



Habiletés essentielles	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des normes encadrant le réseau scolaire (lois, règlements, politiques, etc.) • Connaissance des normes encadrant les pratiques professionnelles en milieu scolaire (ex. : Code des professions, activités réservées) • Connaissance des besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) • Connaissance des pratiques en matière d'isolement • Habiletés de rédaction et d'animation
Années d'expérience requises	Minimum de cinq années d'expériences pertinentes
Domaines d'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement • Services professionnels • Gestion • Adaptation scolaire

Durée du contrat

La durée du contrat est d'une année. Cependant, celui-ci pourrait être renouvelé pour une durée maximale de trois ans en vertu de la Directive concernant l'engagement sur une base de prêt de services du personnel des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Lieu de travail

La personne titulaire pourrait être autorisée à travailler en mode hybride (télétravail et présentiel) et pourra effectuer un maximum de deux jours par semaine en télétravail. Le lieu de travail sera déterminé par le sous-ministre dans l'un des ports d'attache suivants :

- 1035, rue De La Chevrotière, Québec;
- 600, rue Fullum, Montréal;
- Possibilité de travailler à partir de son centre de services scolaire ou de sa commission scolaire (seulement si la personne n'est pas à proximité des bureaux de Québec ou Montréal).

Information supplémentaire

Joindre : M^{me} Nancy Vallée, directrice des services à l'élève et de l'adaptation scolaire, par courriel à nancy.vallee@education.gouv.qc.ca.